

LA MOTORISATION DES MÉNAGES

En 2023, le taux de motorisation des ménages (hors gros utilitaires) fléchit légèrement et s'établit à 84 %. Les ménages multi-motorisés représentent 36 % de l'ensemble des ménages, une part stable par rapport à l'an dernier, après avoir augmenté de manière continue depuis 1980 (16 % des ménages étaient multi motorisés). La part des ménages ayant 3 voitures ou plus se stabilise également à 5 % de l'ensemble des ménages, après avoir progressé régulièrement (voir page 93).

La catégorie de commune des ménages reste un facteur essentiel du taux de motorisation. Dans les communes rurales, le taux de motorisation s'accroît et atteint près de 95 % en 2023. À l'inverse, en région parisienne, zone dense et bénéficiant d'un

réseau de transports en commun développé, le taux de motorisation décroît et seulement deux tiers des ménages sont équipés (66,2 % en 2023). Dans les autres grandes agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants, le taux de motorisation a baissé d'un point en 2023 et se situe à 82 %.

En lien avec les niveaux observés en zones périphériques ou rurales, le taux de motorisation est également plus élevé chez les ouvriers (93 %) et les exploitants agricoles (96,7 % en 2023) que dans les catégories socio-professionnelles supérieures (85 %) résidant davantage en zone urbaine. Les inactifs, dont les retraités, sont également moins motorisés que la moyenne (autour de 80 %), mais le taux de motorisation des plus de 65 ans a progressé au cours

des vingt dernières années et continue de s'accroître.

Le taux de détention du permis de conduire chez les individus âgés de moins de 25 ans est resté relativement stable jusqu'en 2018. À partir de 2019, on observe une baisse chez les 18-21 ans, dont le taux de détention s'élève à 58 % en 2023, contre 66 % en 2018. Chez les 22-24 ans, le recul du taux de détention s'amorce après le COVID. Il s'élève à 77 % en 2023, contre 86 % en 2020. Pour les plus de 75 ans, il a tendance à croître et s'élève à 92 % en 2023.

84 %

Taux de motorisation des ménages

► TAUX DE MOTORISATION (PART DES MÉNAGES DISPOSANT D'AU MOINS UNE VOITURE) (EN POURCENTAGE)

	1990	1995	2000	2010	2015	2023
SELON LA CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE						
Exploitants agricoles	95,9%	98,9%	91,1%	92,1%	88,0%	96,7%
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	95,2%	89,4%	90,6%	91,1%	90,9%	81,4%
Professions libérales, cadres supérieurs	94,4%	85,5%	84,6%	84,1%	83,2%	84,1%
Professions intermédiaires, contremaîtres	93,3%	88,7%	90,8%	89,8%	88,0%	91,6%
Employés	78,3%	75,9%	77,5%	82,5%	80,1%	82,6%
Ouvriers	87,2%	89,7%	88,7%	91,2%	90,9%	93,0%
Inactifs	54,6%	65,8%	70,9%	77,1%	77,6%	79,5%
dont retraités	59,4%	70,9%	76,0%	80,1%	80,6%	84,0%
dont retraités	59,4	70,9	76,0	80,1%	80,6	80,8
SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE						
Communes rurales	82,1%	88,6%	91,1%	92,7%	92,9%	94,8%
Villes de moins de 20 000 habitants	76,6%	84,7%	86,1%	90,2%	91,1%	89,9%
Villes de 20 000 à 100 000 habitants	77,3%	80,0%	84,2%	87,1%	87,8%	87,3%
Villes de plus de 100 000 habitants	74,2%	75,1%	76,6%	80,8%	81,4%	82,2%
Agglomération parisienne	77,0%	60,8%	60,4%	63,6%	59,7%	66,2%
Ville de Paris	47,3%					
SELON LA CATÉGORIE D'HABITAT						
Ville-centre	-	67,6%	69,4%	73,0%	71,6%	73,9%
Banlieue	-	79,3%	80,5%	83,2%	82,1%	83,2%
Périurbain	-	88,5%	89,8%	91,6%	92,5%	92,4%
Rural	-	85,3%	90,4%	94,8%	94,4%	96,7%
SELON L'ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE						
Moins de 25 ans	-	51,2%	49,3%	64,9%	74,0%	55,4%
25 à 34 ans	-	85,1%	82,4%	83,9%	82,5%	85,3%
35 à 44 ans	-	86,7%	86,3%	88,0%	87,3%	84,3%
45 à 54 ans	-	87,5%	87,4%	88,1%	84,7%	85,6%
55 à 64 ans	-	84,9%	87,0%	86,9%	85,1%	87,9%
65 à 74 ans	-					85,6%
Plus de 75 ans	-	61,9%	69,0%	76,2%	78,6%	78,9%
VOITURES DONT L'UTILISATEUR PRINCIPAL EST UNE FEMME	-	-	40,4%	41,5%	41,9%	41,3%
ENSEMBLE	76,5%	78,4%	80,3%	83,5%	82,9%	84,3%

Sources : INSEE jusqu'en 1993, KANTAR TNS PARC AUTO à partir de 1994

Le taux de motorisation se mesure par le pourcentage des ménages disposant d'une voiture au moins. Après plusieurs années de baisse, il progresse depuis 2015 (+2 points), mais recule d'un point en 2023 pour s'établir à 84 %.

Il est largement lié au revenu, à l'âge du chef de ménage, à la catégorie socio-professionnelle, aux zones d'habitation et au nombre de personnes composant le ménage.

• Le taux de motorisation des foyers dont le revenu fiscal annuel est compris entre 7 500 et 11 000 euros n'est que de 61 % en 2023, alors que les ménages les plus aisés (38 000 euros et plus) sont équipés d'au moins une voiture à 93 %.

• Les taux de motorisation dans les villes de plus de 100 000 habitants s'élèvent à 82 % en 2023, contre 75 % en 1995. Après avoir augmenté dans la période post-COVID dans les plus grandes agglomérations (Paris, Lille, Lyon), il recule significativement en 2023 notamment dans les agglomérations lilloise et lyonnaise. Il baisse en effet de cinq points dans l'agglomération lilloise, pour s'établir à 87 %, et de quatre points dans l'agglomération lyonnaise à 76 %.

Dans l'agglomération parisienne, il recule de deux points à 66 %.

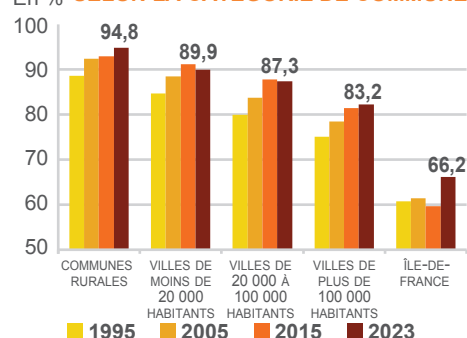
• Les ménages ruraux, les familles nombreuses, ainsi que les ouvriers et les exploitants agricoles constituent des catégories très motorisées (90 %). En outre, leurs taux de multi motorisation sont également supérieurs à la moyenne.

• Les catégories des employés et des inactifs (dont retraités) sont relativement moins équipées mais, depuis 2000, leur taux de motorisation s'accroît régulièrement.

En 2010, parmi les ménages ne possédant pas de véhicule, la proportion de ménages qui s'étaient « démotorisés » étaient de 45 %, contre 55 % de ménages n'ayant jamais été motorisés. Puis, la part des foyers démotorisés s'est sensiblement accrue pour atteindre 57 % en 2017. Depuis, le taux de démotorisation s'est d'abord stabilisé autour de 55 %, mais en 2023, il a chuté de cinq points à 50 %. Ceci signifie que la part de foyers n'ayant jamais été motorisé est en hausse. La principale cause de non-motorisation reste l'absence de permis de conduire (cité par 47 % des personnes, contre 40 % l'an passé) suivie de

l'absence de besoin (42 %). En troisième position, le coût d'utilisation trop élevé (29 % des foyers non motorisés) est désormais un frein plus important que le coût d'acquisition (26 %), qui était l'an dernier cité en troisième position. La préférence pour le vélo ou la marche est désormais un motif pour davantage de personnes (+7 points à 29 %) que la préférence pour les transports en commun (28 %). Parmi les ménages non motorisés, 15 % d'entre eux envisagent de se remotoriser au cours des deux prochaines années, une part qui remonte d'1 point par rapport à 2022.

TAUX DE MOTORISATION SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE



LE PARC AUTOMOBILE DES MÉNAGES

Après avoir fléchi régulièrement à partir des années 2000, l'utilisation quotidienne ou quasi-quotidienne de la voiture s'est stabilisée au-dessus de 70 % jusqu'en 2019. En recul de trois points l'année du COVID, elle se maintient autour de 68 % depuis, avec le développement du télétravail. En 2023, on observe une légère hausse de la part des véhicules du parc utilisés quotidiennement ou presque (69 %, contre 67 % en 2022). Les principaux motifs d'utilisation de la voiture sont les achats (89 % des véhicules) et les loisirs (77 %). La part des véhicules utilisés pour les trajets domicile-travail s'élève à 50,5 % en 2023. Enfin, 22 % des véhicules sont utilisés pour emmener les enfants à la crèche ou à l'école.

L'âge moyen du parc des ménages se stabilise en 2023 à un niveau élevé de 9,8 ans, contre 8,9 ans en 2019. La durée de détention des véhicules continue de s'accroître et s'élève à 6,3 ans, contre 5,5 en 2019.

Le kilométrage au compteur des véhicules détenus ou mis à disposition des ménages reflète le vieillissement du parc, le poids des nouvelles immatriculations dans le parc, mais aussi l'intensité d'utilisation des véhicules. En 2023, le kilométrage au compteur d'un véhicule essence reste stable à 72 390 km, tandis que celui d'un véhicule diesel continue de s'accroître (140 490 km) avec le faible renouvellement du parc diesel. Toutes énergies confondues, le kilométrage moyen au compteur s'établit à 101 210 km en 2023, contre 93 140 km

en 2000. Ces dernières années, la moindre utilisation des véhicules (10 840 km par an en 2023, contre 13 670 km en 2000) a davantage pesé que le vieillissement du parc ou la faiblesse des nouvelles immatriculations.

Enfin, la part des véhicules diesel dans le parc continue de décroître avec la baisse des immatriculations et s'établit à 43,8 % en 2023, contre plus de 60 % en 2015. La part des véhicules essence dans le parc recule pour la première année et s'élève à 43,8 %.

7 voitures sur 10 sont utilisées tous les jours (ou presque)

► PARC DÉTENU OU MIS À LA DISPOSITION DES MÉNAGES

	unités	1990	2000	2010	2015	2019	2020	2022	2023
Parc total	millions	23,0	27,4	33,6	34,1	36,1	36,2	36,1	36,0
Age moyen du parc	année	5,8	7,3	8,0	8,9	8,9	9,0	9,8	9,8
Durée de détention moyenne	année	3,7	4,4	5,0	5,5	5,5	5,6	6,2	6,3
RÉPARTITION DU PARC PAR GROUPE AUTOMOBILE									
Groupe Renault	%	33,3	33,3	28,6	28,3	27,6	27,1	27,0	26,2
Groupe PSA avant 2021, Stellantis hors FCA sinon	%	38,3	35,2	38,2	36,5	39,2	38,5	37,0	37,1
Marques étrangères	%	28,4	31,4	33,2	35,2	33,2	34,4	36,0	36,7
RÉPARTITION DU PARC PAR PUISSANCE FISCALE									
2 & 3 CV	%	3,4	0,7	44,4	49,2	51,7	50,9	51,2	52,2
4 & 5 CV	%	38,4	40,5						
6 & 7 CV	%	47,1	50,0	42,5	39,0	35,7	36,6	35,7	35,7
8 CV & plus	%	12,8	8,8	13,1	11,8	12,6	12,5	13,1	12,2
RÉPARTITION DU PARC PAR GAMME									
Petites voitures	%	39,4	45,1	46,8	49,3	47,7	48,5	48,0	47,8
Moyenne inférieure	%	20,8	27,3	30,9	29,2	25,7	23,6	22,0	21,4
Moyenne supérieure	%	26,0	19,9	11,5	7,9	4,9	5,1	5,0	4,1
Haut de gamme	%	8,7	7,0	5,0	3,0	2,3	2,1	2,0	1,9
Divers	%	5,1	0,8	5,7	10,6	18,5	20,7	24,0	24,8
Part de voitures achetées neuves	%	50,4	43,9	41,1	41,5	41,8	41,5	40,4	40,7
RÉPARTITION DU PARC PAR CARBURANT UTILISÉ									
Super sans plomb - Essence	%	15,3	49,1	40,1	38,8	46,0	46,0	49,8	49,2
Super plombé - ARS - Autres	%	62,1	11,9						
Gazole	%	17,2	38,1	59,9	61,2	54,0	52,0	46,7	43,8
Kilométrage au compteur	km	69 500	93 140	103 470	105 590	102 120	99 670	101 360	101 210
Part des véhicules utilisés tous les jours ou presque tous les jours	%	75,1	78,7	71,8	71,9	69,0	67,3	67,0	68,8
Part des véhicules utilisés pour le trajet domicile - travail	%	55,4	55,1	53,7	52,2	52,0	52,3	51,0	50,5

Note : A partir de 2007, les années ne sont pas directement comparables aux années précédentes ; le périmètre des véhicules utilitaires légers a été élargi.

(1) A partir de 2017, Opel est intégré au groupe PSA.

Sources : INSEE jusqu'en 1993, KANTAR TNS PARC AUTO à partir de 1994

L'enquête PARC AUTO, menée par KANTAR TNS tous les ans, fournit une description détaillée du parc automobile, possédé ou mis à la disposition des ménages.

Ce parc comprend principalement des voitures particulières, mais aussi des véhicules utilitaires légers (environ 4 % de l'ensemble).

Le bas niveau des immatriculations de véhicules neufs depuis 3 ans pèse sur l'âge moyen des véhicules du parc mais celui-ci se stabilise en 2023 grâce à la reprise du marché. L'âge moyen du parc essence, qui augmentait régulièrement depuis 2020 passant de 8,5 ans à 9,3 ans en 2022, recule pour la première fois en 2023 (9,2 ans), grâce au dynamisme des immatriculations essence (+13 % en 2023). L'âge moyen du parc diesel poursuit, quant à lui, sa hausse initiée en 2009 et atteint 11,1 ans en 2023, contre 6,8 ans en 2008. Le poids des véhicules de plus de 5 ans gagne encore 2 points en 2023 à 72 % du parc. Les plus de 10 ans, qui représentent désormais 37 % du parc, sont stables en 2023, mais les 5 à 10 ans gagnent 1 point à 34 % du parc.

Les puissances fiscales les plus courantes sont comprises entre 2 et 5 CV et leur part augmente légèrement en 2023 à 52 % du parc. Les voitures de gamme inférieure et moyenne inférieure représentent respectivement 48 % et 22 % du parc en 2023. La part des voitures de la gamme divers, composée essentiellement de 4x4 et de tout-terrain, tout chemin, poursuit sa forte progression et s'élève à 25 % du parc en 2023, contre 10,6 % en 2015.

L'équipement des voitures du parc en boîtes automatiques et en systèmes d'urgence (E-Call) continue de progresser. En 2023, 23 % des voitures sont équipées d'une boîte automatique et 13 % d'un système E-Call. Le limiteur/régulateur de vitesse équipe désormais 70 % des voitures du parc et l'assistance au freinage d'urgence équipe 44 % des voitures. Enfin, le correcteur électronique de trajectoire (ESP) est présent dans 36 % des voitures du parc.

Concernant l'utilisation des véhicules, les comportements qui ont vu le jour pendant le COVID semblent se pérenniser, avec une part des véhicules utilisés tous les jours ou presque qui ne remonte que faiblement. S'agissant de la fréquence de conduite, la part des conducteurs réguliers est globalement

stable à 75 % (73 % en 2007). Dans l'agglomération parisienne, cette fréquence n'est que de 56 % et tend à diminuer dans Paris intramuros (20 % en 2023, contre 31 % en 2007) et la première couronne (49 % en 2023, contre 56 % en 2007). À l'inverse, dans les autres zones y compris les grandes agglomérations, la conduite régulière s'intensifie : plus de 8 ménages sur 10 dans les villes de moins de 100 000 habitants et 7 ménages sur 10 dans les villes de plus de 100 000 habitants.

L'UTILISATION DES VÉHICULES

